



Commune de Nointel  
Commission  
de la Communication

# Bulletin municipal de Nointel

SEPTEMBRE 2015

## DANS CE NUMERO

### Vie Communale

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| Le Mot du Maire                  | 1   |
| Synthèse des Conseils Municipaux | 2-3 |
| Départ de Bernard GATEAU         | 3   |
| Nointel des années 60            | 4   |

### Vie Intercommunale

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Les Foulées du Haut Val-d'Oise | 5 |
| Navette d'accès aux soins      |   |
| Roul'vers                      | 6 |
| UCHVO                          | 6 |
| Contrat local de santé         | 7 |
| Le lac change de propriétaire  | 8 |

### Vie Associative

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| APEN                        | 9  |
| Comité des Fêtes et Loisirs | 9  |
| A.D.P.N.                    | 10 |

### Fêtes et Culture

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| Le 08 mai                   | 11 |
| Randonnée véhicules anciens | 11 |
| U.M.O Beaumont Cyclisme     | 12 |
| Brocante                    | 12 |

### Scolaire

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Le mot de Mr Lafontaine | 13 |
|-------------------------|----|

### Divers

|   |    |
|---|----|
| Les dernières heures du bombardier                                  | 14 |
| Fermeture du guichet d'accueil du SCEC                              | 15 |
| Nouvelle dynamique de la campagne de dépistage du cancer colorectal | 15 |
| D.D.P.P. domaines d'intervention                                    | 15 |

### Vie Pratique

|   |    |
|---|----|
| Numéros d'urgence                           | 16 |
| Adresses utiles                             | 16 |
| Conseils antivols                           | 17 |
| Recensement militaire                       | 17 |
| Réouverture exceptionnelle des inscriptions | 18 |
| Tri-Or                                      | 19 |

### Calendrier des

|                       |    |
|-----------------------|----|
| <u>Manifestations</u> | 20 |
|-----------------------|----|

|                    |    |
|--------------------|----|
| <u>Etat Civil:</u> | 20 |
|--------------------|----|

## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Etat a décidé de baisser les dotations accordées aux Communes, de 2014 à 2017, afin de réduire les dépenses nationales

Cette décision n'est pas sans se répercuter sur les finances de Nointel.

Pour notre Commune, le Conseil Municipal a délibéré sur le Budget 2015, en séance du 9 avril et les montants votés et portés à votre connaissance se révèlent inexacts en raison de la dotation qui nous a réellement été accordée.

Ainsi, pour 2015, nous avons prévu une dotation forfaitaire de 134 699€, en baisse de 3 653€ par rapport à 2014, et c'est, en réalité, une diminution de 17 058€ qui nous est imposée, soit - 12,15% au niveau de nos recettes de fonctionnement. Pour l'année 2016, nous devons nous attendre à une baisse similaire.

Cette situation ne sera pas sans générer des problèmes d'équilibre budgétaire, et nous serons dans l'obligation de faire des choix parmi les investissements à faire. Pour les dépenses de fonctionnement, nous avons déjà engagé des mesures d'économie que nous poursuivrons dans l'avenir (ex. : révision des contrats d'assurance et de maintenance).

Toutefois, il nous faudra trouver d'autres moyens de réduire nos dépenses, sans que cela impacte l'entretien des biens communaux et de nos routes. Il est important de savoir que faute de ressources suffisantes, soit la Commune réduira ses engagements financiers, soit elle devra augmenter les impôts locaux.

Malgré les contraintes budgétaires, le Conseil Municipal s'est engagé à continuer la rénovation de tous les locaux liés à l'école. Cette année, la garderie a été

repeinte, l'électricité a été remise aux normes, le plafond a été refait. Restent les volets roulants qui seront posés dès que possible (cela dépend des délais de livraison du fournisseur). C'est aussi le préau qui a été entièrement réhabilité. Les anciennes plaques datant de la création du préau ont été déposées avant la rentrée scolaire et une nouvelle couverture en zinc est mise en place. Le reste des travaux prévus en 2015 concernent la réfection d'une partie du mur de l'allée de la Mairie (poursuite des travaux engagés en 2014) et divers travaux de réparation et d'entretien dans tout le village.

Les économies que la Municipalité s'oblige à poursuivre ne doivent pas pénaliser l'accueil des enfants à l'école. Pour la deuxième année consécutive, c'est plus de 100 enfants qui sont scolarisés. La classe double « Grande Section et Cours Préparatoire » ayant un effectif de 28 élèves, une ATSEM a été recrutée, pour aider l'enseignante tous les matins. Ce demi poste représente un effort financier certain, mais il était devenu nécessaire pour la bonne prise en charge des enfants de prendre en considération que les 16 élèves de Grande Section relèvent de la Maternelle.

Je souhaite que vous ayez pu profiter pleinement de ce magnifique été chaud et ensoleillé. J'espère que la météo restera clémente pour le 2<sup>ème</sup> week-end d'Octobre, afin que les événements que nous préparons pour la Fête Communale puissent vous permettre de nous retrouver sur la place du Château pour se divertir dans une ambiance conviviale, et sans craindre la pluie !

Martine LEGRAND

## Synthèse des Conseils Municipaux d'Avril et Juillet 2015

Nous rappelons à nos lecteurs que l'intégralité des comptes-rendus est consultable en Mairie et sur le site internet. Ne sont reproduites ici que les décisions les plus importantes.

### REUNION DU 9 AVRIL 2015

#### COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2014 :

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Excédent d'Investissement  | <b>68.934,16 €</b>  |
| Excédent de Fonctionnement | <b>237.985,49 €</b> |
| Excédent Global            | <b>306.919,65 €</b> |

Adopté par : 12 voix Pour  
2 Abstentions  
Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

#### BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2015

|                             |                     |
|-----------------------------|---------------------|
| Section de Fonctionnement : |                     |
| Dépenses et Recettes        | <b>811.847,70 €</b> |
| Section d'Investissement :  |                     |
| Dépenses et Recettes        | <b>397.862,80 €</b> |

Adopté par : 12 voix Pour  
2 Abstentions  
Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

#### BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT 2015.

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| Section d'Exploitation :   |                    |
| Dépenses et Recettes       | <b>93.547,62 €</b> |
| Section d'Investissement : |                    |
| Dépenses et Recettes       | <b>57.543,12 €</b> |

Adopté par : 12 voix Pour  
2 Abstentions  
Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

#### TAUX D'IMPOSITION 2015

|   |                |
|---|----------------|
| Taxe d'Habitation                               | <b>20,10 %</b> |
| Foncier Bâti                                    | <b>13,52 %</b> |
| Foncier non Bâti                                | <b>79,48 %</b> |
| Taux CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). | <b>25,51 %</b> |

Adopté par : 12 voix Pour  
2 Abstentions  
Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote.

#### MISE EN PLACE D'UN TERMINAL DE PAIEMENT ELECTRONIQUE.

Equipped des régies municipales d'un terminal de paiement électronique pour encaissement des recettes des régies Cantine, Etudes, Garderie, Fêtes et Cérémonies, par carte bancaire.

Adopté par : 13 voix Pour  
2 Abstentions

#### MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE L'AGENT AU SERVICE DE LA CANTINE.

Compte tenu des nouveaux rythmes scolaires et de l'ouverture de la cantine le mercredi midi, il convient de modifier la durée hebdomadaire de travail de l'agent, Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe, à 31H50 au lieu de 27H50.

Adopté par : 13 voix Pour  
2 Abstentions

#### NOUVEAUX TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Pour location du samedi matin à 9 heures au lundi matin 8 heures :

- **195 €salle - 35 €chauffage - 30 €matériel**

Pour location du samedi ou du dimanche (demi-weekend)

- **98 €salle - 18 €chauffage - 15 €matériel**

Pour location un soir de semaine (de 19 heures le jour souhaité à 8 heures le lendemain matin)

- **30 €salle - 6 €chauffage - 5 €matériel**

**100 euros s'il s'avère nécessaire de faire nettoyer la Salle des Fêtes par une employée communale.**

Adopté par : 13 voix Pour  
2 Abstentions

Ces tarifs sont applicables au 1<sup>er</sup> mai 2015.

Adopté par : 13 voix Pour  
2 Abstentions

## **TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE**

Cinquantenaire : 175 euros  
Trentenaire : 125 euros  
Caveau provisoire : 12 euros  
Taxe funéraire : 20 euros  
Ces tarifs sont applicables au 1<sup>er</sup> mai 2015.

## **REUNION DU 1er JUILLET 2015**

### **ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION**

Des saccages, cambriolages et autres méfaits récurrents amènent le Conseil Municipal à acquérir un système de vidéo protection.

Cette acquisition se fera (fin 2016 début 2017) par l'intermédiaire d'un groupement de commandes sous l'égide de la CCHVO pour les communes de NOINTEL, BERNES S/OISE, BRUYÈRES S/OISE, PERSAN, BEAUMONT S/OISE, MOURS

Adopté à l'unanimité

### **NOMINATION POUR REMPLACEMENT DE DEUX MEMBRES AU CCAS**

Deux Conseillères Municipales ayant donné leur démission du Conseil (Mesdames RAFFESTIN et SURCIN), par voie de conséquence leur siège au sein du CCAS se trouve vacant. Il est donc procédé à la désignation de deux membres du Conseil Municipal : Mesdames LE GALL et LEDUC

Adopté à l'unanimité

## **Bonne Retraite Bernard**



Après 34 ans d'activité au service de la commune, Bernard GATEAU, employé à l'entretien de la voirie de Nointel a pris sa retraite. Il avait débuté dans son métier en août 1981 et ce mois de juin 2015 a vu ses derniers jours de travail.

Bernard a toujours été un agent communal dévoué, sérieux, travailleur et disponible. Ce départ attendu s'est vu ponctué de 2 évènements en son honneur. D'une part, dans le plus grand secret, son collègue Pascal et une enseignante, Sabine, ont décoré le tracteur qu'il utilisait au quotidien pour que Bernard fasse le tour de Nointel accompagné des enfants de l'Ecole, des enseignants et des employés communaux. Ce joyeux cortège a fait le plaisir des participants et des spectateurs.

D'autre part, les membres du Conseil Municipal ont convié Bernard et sa famille à un barbecue. Ce repas champêtre a été l'occasion de réunir conseillers, enseignants, agents municipaux et leur famille pour lui souhaiter une bonne retraite. Nous souhaitons à Bernard une bonne et heureuse retraite à Nointel et aussi au Tréport, station balnéaire qu'il affectionne.



## Nointel des années 60

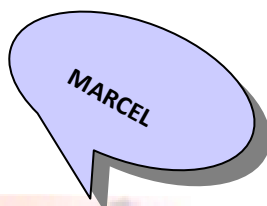
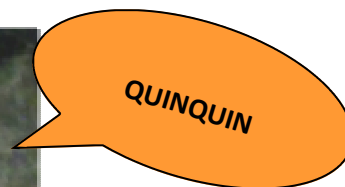
Le vendredi 3 Avril 2015, fut pour quelques Nointellois et Nointelloises, non pas « retour vers le futur » mais « retour vers le passé ».

En effet, une projection de films exceptionnels issus des archives de Daniel ANCELLET, retraçait quelques événements marquants des années 1964 à 1972.

Les fêtes communales, les séances à « Quinquin », les courses cyclistes, les sorties scolaires, les distributions des prix etc., autant d'événements qui ont ravivé bien des souvenirs.

Une belle époque dans un Nointel actif, paisible et joyeux.

Beaucoup de nostalgie, de rires mêlés de tristesse, en revoyant nos « figures Nointelloises » que personne n'a oubliées.



Et nos petites têtes blondes aujourd'hui père ou mère de famille, voire grand-père ou grand-mère.

Certains étaient présents et ont fait un saut de 50 ans en arrière.

Des souvenirs inestimables pour ceux qui ont connu cette époque.

**Ces vidéos sont disponibles et gratuites.**

**Il suffit de déposer en Mairie une clé USB d'une capacité de 6 GO minimum.**

**A regarder sans modération !!**

Bruno ANCELLET

Il y a un an déjà ! ... Marcel de TOLLENAERE nous a quitté le 25 Juin 2014

Né le 29 octobre 1929, il fût conseiller municipal puis adjoint aux travaux dans l'équipe de Monsieur Ancellet.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme affable, serviable, toujours disponible pour sa commune.

Artisan-maçon, il construisit plusieurs maisons à Nointel dont 2 rue Fauchier-Magnan.

Pour l'honorer et le remercier, il a reçu la médaille interdépartementale de la Chambre des Métiers.

Nous ne l'oublierons pas et adressons à sa famille nos affectueuses pensées.

## Les Foulées du Haut Val d'Oise

Tous les ans la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise organise une course pédestre traversant six des huit communes de son territoire.

Les coureurs – catégorie cadet à vétéran – s'élancent sur un parcours de 10,6 km au départ de Mours avant de rejoindre Nointel, Beaumont-sur-Oise, Persan, Bernes-sur-Oise et franchir la ligne d'arrivée à Bruyères-sur-Oise.

Le long du parcours, il y a trois points de ravitaillement à Persan, Bernes-sur-Oise et Bruyères-sur-Oise où des bénévoles attendent les participants pour leur offrir de quoi continuer leur progression.

Inscrite au Challenge départemental depuis 2011, chaque participation permet aux coureurs de gagner des points supplémentaires au bénéfice du Challenge 95.

En bout de course, tous les participants reçoivent une médaille.

Toutefois, le vainqueur qui gagnerait la course trois fois consécutives, remporterait la coupe et le plateau du Challenge Elisabeth Gordien.

*Le Challenge Elisabeth Gordien a été nommé ainsi en mémoire de la toute première Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise, et organisatrice de la première heure des Foulées, décédée prématurément en 2008.*

La manifestation est largement encadrée grâce à :

- L'Association Brioline Sécurité Assistance Cibie
- La Police Municipale des villes impliquées
- La Croix Rouge

Ainsi que les nombreux bénévoles qui nous accompagnent sur le projet.

*Nos valeurs :*

Les Foulées du Haut Val d'Oise se fondent sur des valeurs d'optimisme et de solidarité : la joie de participer, la capacité à se dépasser, la solidarité dans l'effort. C'est à la création d'une vraie « chaîne humaine » que l'on aspire, toujours en regard avec notre slogan « Unis pour aller plus loin ».



**[Pour accéder à la page facebook pour voir toutes les photos vous pouvez aller sur le lien :](https://www.facebook.com/pages/Les-foul%C3%A9es-du-Haut-Val-dOise/1439762346331666)**

<https://www.facebook.com/pages/Les-foul%C3%A9es-du-Haut-Val-dOise/1439762346331666>

# VIE INTERCOMMUNALE

## Navette d'accès aux soins Roul'vers

Comme elle s'y est engagée dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé, la CCHVO met en place un dispositif de « Navette-access aux soins » afin de faciliter l'accès aux soins et aux services aux personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

La Sauvegard95 développe un service de transport comme support d'insertion sociale et professionnelle, « Roul'vers ». La volonté de la Sauvegarde : proposer à des jeunes de 18 à 25 ans un support d'accompagnement vers l'emploi innovant, attrayant et valorisant.

Ce dispositif de « navette d'accès aux soins » sera effectué par le chantier d'insertion « Roul'vers » dont les maîtres-mots sont : insertion, autonomie, mobilité, solidarité. Une façon également de permettre à des jeunes de construire un parcours professionnel. Il y a plusieurs mois, une initiative similaire a été conduite par le CCAS de la ville de Cergy a été plébiscité par les usagers. Il a pour objectif de permettre aux habitants du terri-

toire, des 8 communes de la CCHVO, de se rendre sur les structures de santé situées sur la Val-d'Oise ou à Chambly : (hôpital de Beaumont-sur-Oise, Hôpital de Saint-Martin du Tertre, Clinique Conti à l'Isle-Adam, Hôpital de Pontoise, Clinique Sainte-Marie d'Osny, Centre d'Imagerie à Franconville et chez les différents professionnels de santé du territoire.

Pour bénéficier de la Navette, les personnes intéressées doivent s'adresser au CCAS de la commune afin de s'inscrire et de pouvoir bénéficier de ce service qui est strictement limité au transport en rapport direct avec des soins (consultations, examens médicaux, séances de rééducation...).

Il faut préciser que ce service ne concerne pas les personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Ce service, gratuit, sera disponible pour les habitants résidant sur le territoire de la CCHVO, dès leur inscription auprès du CCAS de la commune de résidence.

# VIE INTERCOMMUNALE

## Calendrier des prochaines manifestations 2015



**Du 19 au 31 Octobre : Gagnez des cadeaux avec l'UCHVO »**

Tombola de superbes lots d'une valeur de 3000 €

Exemple de lots : (Téléviseurs, cafetières, tablettes tactiles, autocuiseurs,

smartphones, planchas électrique, robots ménagers multifonctions, Wonderboxe escapade pour 2, Nintendo 3DS, convecteurs bluetooth).

**Du 14 au 26 Décembre : Les commerçants de l'UCHVO fêtent Noël**

Tickets à gratter – 2 lots à faire gagner par commerçant (exemple : panier gourmand). Décoration des vitrines des commerçants par un artiste du Val-d'Oise

**Avant la fin d'année.**

Mise en place d'une application mobile et un site web au service des clients. Actualités, bons plans / promotions, informations utiles, accessibilité, agenda touristique, fidélité, etc...

Vous pouvez consulter et suivre nos opérations sur:

<https://www.facebook.com/uchvo>

9 rue Henri Sadier—Place du Château  
95260 BEAUMONT SUR OISE



## Contrat local de santé

Signé le 30 juin 2015 (pour une période de deux années de 2015 à 2017), entre la Préfecture du Val d'Oise – l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise (C.C.H.V.O.).

### AXES ET OBJECTIFS ABORDÉS

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Le Contrat Local de Santé est un outil qui permet d'établir des programmes de prévention, d'éducation pour la santé mais aussi d'intervention sur la démographie médicale, les politiques en matière d'addictions, la santé mentale, l'accès aux soins, le lien ville-hôpital ou le lien entre la santé et l'habitat indigne, etc.

#### 1. AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES

- Objectif 1.1. : Assurer une prise en charge améliorée et coordonnée des troubles de la santé mentale;
- Objectif 1.2. : Sensibiliser et former les professionnels au repérage précoce et l'intervention brève en matière de conduites addictives.

#### 2. AMÉLIORER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES CHRONIQUES (AU PREMIER RANG DESQUELLES LE DIABÈTE):

- Objectif 2.1. : Développer une stratégie de prévention autour des facteurs de risque des maladies chroniques (habitudes alimentaires, sédentarité, etc.);
- Objectif 2.2. : Améliorer la prise en charge des pathologies chroniques, par les professionnels de santé, les patients eux-mêmes et leurs entourages.

#### 3. AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT ET LE REPÉRAGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

- Objectif 3.1. : Sensibiliser et former les acteurs gravitant autour des personnes âgées sur le repérage de la perte d'autonomie;
- Objectif 3.2. : Proposer un soutien pour les aidants (familles et proches);
- Objectif 3.3. : Formaliser les modalités de collaboration entre la communauté de communes et la délégation territoriale de l'ARS.

#### 4. AMÉLIORER L'ACCÈS AUX DROITS, AUX SOINS ET AUX SERVICES DE SANTÉ DES PLUS FRAGILES

- Objectif 4.1. : Améliorer l'accès aux droits et l'orientation dans le système de santé
- Objectif 4.2. : Faciliter la coordination des acteurs du territoire pour améliorer la prise en charge de la population;
- Objectif 4.3. : Favoriser l'installation de jeunes professionnels sur le territoire.

#### 5. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

- Objectif 5.1. : Renforcer la lutte contre l'habitat indigne.

### ACTIONS DE SANTÉ PRÉVUES EN 2015

Action n° 1 : Organisation des actions coordonnées de sensibilisation et d'information aux conduites addictives à destination des usagers avec un évènement annuel en fin d'année.

Action n° 2 : Développement de l'offre d'ateliers de promotion et d'éducation à la santé en matière de nutrition et la pratique d'une activité physique et sportive.

Action n° 3 : Mise en place des actions sur le repérage des personnes âgées à risque de perte d'autonomie.

Action n° 4 : Mise en œuvre des actions spécifiques d'information, d'échanges et de sensibilisation, pour faciliter la coordination des acteurs locaux du champ de la santé et du social.

## Le lac change de propriétaire et fait peau neuve

Informations recueillies auprès de  
M.Francis MERLO  
Président de la FFESSM ILE DE  
FRANCE et PICARDIE



Depuis le mois d'avril dernier, plus de 1.000 plongeurs adhérents de la fédération se sont succédés, durant plusieurs week-end, pour assurer bénévolement le nettoyage du site laissé à l'abandon depuis 1968. Heureuse initiative que notre Maire ainsi que plusieurs élus de Nointel sont venus saluer et encourager en répondant à l'invitation du Président MERLO.



Pour mener à bien ce grand nettoyage, TRI-OR a mis à disposition 17 bennes de 10 m<sup>3</sup> chacune qui ont permis de ramasser plus de 170 m<sup>3</sup> d'ordures en tous genres. Pour l'anecdote, 20 m<sup>3</sup> de bouteilles plastique, soit et 10 m<sup>3</sup> de canettes de bière, principalement Heineken, la KRO ne ferait-elle plus recette ? Les 14 autres ont été chargées d'objets de toutes sortes, insolites pour certains comme une baignoire (on peut penser que certains particuliers riverains du site s'en sont servi comme d'une décharge), ainsi que des matelas pneumatiques, des chaussures, des vélos, des caddies ....



Côté gravas l'Entreprise PICHETTA, à la demande de Monsieur MERLO, a évacué gratuitement 2 énormes buses abandonnées à la fin du chantier du carrefour du Métronome.

La signature de l'acte de vente plusieurs fois reportée pour cause de péripéties administratives, a eu lieu le 21 mai 2015 entre CALCIA et la FFESSM. La fédération n'ayant pu se rendre propriétaire au début du printemps dernier les travaux de clôture n'ont pu commencer qu'après le transfert de propriété, officialisé par cet acte notarié. Aujourd'hui la mise en place

de la clôture (2km500 de périmètre) se poursuit, imposante, parfois inquiétante mais nécessaire à la sécurisation du site (pour information, l'ancienne clôture, réparée en mars dernier, est déjà détériorée permettant les intrusions et à nouveau l'abandon de détritus).

Actuellement en cours (les travaux ne se limitant pas à la clôture) :

- Importants travaux d'assainissement pour le raccordement aux réseaux du SIAPBE (eaux usées et eaux pluviales) ;
- Mise en place d'un réseau électrique devant assurer, entres autres, l'alimentation des compresseurs ;
- Installation d'un réseau téléphonique filaire (obligation par mesure de sécurité).

Le prochain gros chantier pour lequel il sera également fait appel aux plongeurs bénévoles de la FFESSM, courant septembre, consistera dans le nettoyage du fond du lac. Ce chantier n'empêchera pas pour autant le début des activités de plongée qui devraient également débutées dans la deuxième quinzaine du mois de septembre.

Financièrement, le budget de cette opération, sur plusieurs années, estimé à plus de 2.200.000 € dont une subvention du C.N.D.S. (Centre National pour le Développement du Sport) et de la Région d'Ile de France, à hauteur de 50%. Sachant, également, qu'aucune participation financière n'est demandée aux Communes riveraines., cette réalisation n'aura donc aucune incidence sur les finances de notre Commune.

A savoir également : la fédération IDF-PICARDIE rassemble 450 clubs représentant 33.000 licenciés et leur fréquentation du site ne manquera pas d'avoir des retombées positives sur le commerce local.

Enfin, il est inutile de rappeler que tant l'accès du site que la baignade, sont interdits et que la gendarmerie a déjà verbalisé plus de 200 personnes, et répond présente à chaque appel du gardien ou des riverains.

Christine LEDUC

## APEN



2014-2015, une année que nous ne sommes pas près d'oublier, d'espoir en déception, nous avons réalisé avec un certains succès de nombreuses animations : goûters, stand maquillage à la fête communale, Chocolats de Noël en partenariat avec « Jeff de Bruges », Barbecue de la Kermesse, avec comme point d'orgue notre Loto dont la renommée ne cesse de grandir. Tout cela met un peu plus de vie dans notre village et nous espérons que l'année 2015-2016 nous permettra de vous donner encore plus pour le plaisir de nos enfants.

J'en profite pour remercier toutes les équipes qui se sont investies sur chacune de ces manifestations et bien sûr tous les participants qui nous permettent de subventionner de nombreuses choses pour l'école.

Vous aussi vous pouvez participer en vous procurant « Mon Sac » sur le site de l'association



Pour le Bureau  
Yannick GILLES  
Le Président



Bureau de l'APEN  
Avenue de Paris  
95590 NOINTEL  
<http://apen-95.jimdo.com/>

## Comité des Fêtes et Loisirs

L'heure est venue de dresser le bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

ports intérieurs. L'après-midi, croisière sur les canaux une autre manière de découvrir Bruges au fil de l'eau.



1<sup>er</sup> février : Notre concours de belote a réuni 64 participants.

6 février : Sortie théâtre



23 mars : Notre traditionnelle soirée choucroute s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse. Grâce à l'animation de grande qualité, l'ensemble des convives a profité de cette convivialité jusque tard dans la nuit.



13 juin : Direction Bruges, Venise du nord. Notre journée a débuté par une visite guidée où 57 participants ont découvert le charme de cette ville, les maisons princiennes, les célèbres canaux et les



***Nous vous souhaitons une agréable rentrée***

## A.D.P.N.



Des nouvelles de notre association...

L'Assemblée générale ADPN.

Lors de son assemblée générale du 27 février 2015, l'ADPN a renouvelé son bureau, les membres présents ont tous été réélus.

Les efforts d'ADPN Patrimoine Environnement ont toujours pour cibles fondamentales *la protection, l'entretien, la mise en valeur de sites, des actions culturelles et/ou artistiques, ainsi que pédagogiques*. Le bilan des activités 2014 révèle des activités dans les deux premières directions, l'action pédagogique vers l'école n'ayant pu se réaliser cette année.



Concert « HARPE GUITARE, Les cordes pincées du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle ».

L'acoustique de l'église St Denis est remarquable, et il est très agréable d'y écouter de la musique, le concert harpe et guitare classique que l'ADPN y a organisé le 11 avril l'a encore prouvé ! La harpiste **Raphaëlle VILLA** et le guitariste **Raphaël MATA**, jeunes musiciens au talent incontestable, respectivement originaires de Nointel et de Presles, ont ravi un public venu nombreux par leurs éblouissantes interprétations de compositeurs tels que Granados, Pescetti, Tournier, Turina, Malats, Bach, Barrios Tarrega et Albéniz. Une merveilleuse soirée...

En prévision pour cet automne, découverte du Ru du Roi le 24 septembre...

Pour y participer, les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès des membres du bureau.

Appel à tous, pour notre projet de livre sur l'histoire de Nointel au XX<sup>ème</sup> siècle..!

L'assemblée générale de l'ADPN a validé le projet de réalisation d'un livre sur l'histoire de Nointel au XX<sup>ème</sup> siècle, avec une participation demandée aux nointellois pour rassembler le plus grand nombre de témoignages possibles de cette époque, que ce soient des textes, des affiches, des photos, des objets qui seront photographiés... Tous ces documents seront scannés avant d'être rendus à leurs propriétaires. Leur tri selon les sujets représentés permettra de définir les thèmes à retenir tels que l'école, la mairie, le lavoir, le travail aux champs et à la ferme, les fêtes, la vie quotidienne, le château, le domaine, la gare, etc... Ce livre comportera a priori peu de texte, juste le nécessaire pour l'explication des documents insérés.

Nous lançons ici un APPEL A DOCUMENTS ! Toutes les personnes intéressées souhaitant s'impliquer dans ce projet seront les bienvenues, et pourront nous rejoindre à partir de la rentrée chaque premier samedi du mois à la mairie.

et à noter dans votre agenda, la soirée théâtrale du 4 octobre...

L'ADPN accueillera une nouvelle fois avec joie L'OREILLE EN VERRE, école de théâtre pour adultes, adolescents et enfants de Beaumont/Oise, pour une représentation théâtrale dont le titre et le sujet ne nous ont pas encore été communiqués. Claire ASTOR et Victor BIANCO, leurs très sympathiques directeurs, nous proposent en effet de revenir à Nointel présenter leur dynamique troupe de comédiens. Succès assuré grâce au talent des interprétations !

Rappel : Permanence ADPN à la Mairie, chaque premier samedi du mois, entre 11h et midi.

A bientôt !

Marie-Josée Stenger, Présidente - [mariej.st@orange.fr](mailto:mariej.st@orange.fr)  
Nicole Cherrier, Secrétaire - [n.cherrier@orange.fr](mailto:n.cherrier@orange.fr)  
Arlette Bosch, Trésorière - [arlettebosch@gmail.com](mailto:arlettebosch@gmail.com)

## Le 08 mai



Les représentants des anciens combattants, l'Harmonie municipale de Beaumont-sur-Oise et les membres du Conseil municipal se sont réunis le 8 mai 2015 à l'occasion de l'armistice du 8 mai 1945.

Madame le Maire, Martine Legrand a prononcé le traditionnel discours.

Elle lût également le message de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants.



Après le dépôt de gerbe, la minute de silence et l'hymne national, la cérémonie a réuni l'ensemble des participants pour le verre de l'amitié.

## Randonnée des véhicules anciens

Ce SAMEDI 30 MAI 2015, 3<sup>ème</sup> randonnée de véhicules anciens sur le thème : les Commerces et les Entreprises.

Pour la première année les sponsors nous ont aidés financièrement à la réalisation de cette 3<sup>ème</sup> édition.



88 véhicules, soit trois cortèges, étaient au départ de MOURS, cette année.

Chaque cortège est composé d'une trentaine de véhicules, ainsi que deux véhicules et quatre motos d'assistance.

7h15, les premières voitures arrivent, toutes plus belles les unes que les autres, accueillies par un concert de rock, café, viennoiserie avant le départ.

8h00, l'heure du premier départ a sonné, nous nous élançons donc pour la première étape, nous longeons l'Oise, à l'ISLE ADAM et PARMAN, arrivée à CHAMPAGNE : le café de La Terrasse nous attend pour un rafraîchissement.

C'est reparti pour RONQUEROLLES, et oui le public nous attend, passage par les champs, sous un beau soleil,



l'école de musique de PERSAN ainsi que le groupe de Hip Hop de NOINTEL, il y a des pointures.

Direction BERNES/OISE pour le pique nique, la société KEOLIS a organisé un apéritif (sans alcool) et des animations.

Le ventre plein nous repartons vers BRUYERES/OISE où la société BIOGENIE SOLUTIONS nous attend pour une visite et des explications sur la façon de dépolluer de la terre.

BEAUMONT/OISE nous voilà, tombola et visite de l'hôtel du croissant au programme.

Nous reprenons les berges de l'Oise pour rejoindre PERSAN, et encore des animations.

Le temps passe et il est l'heure pour nous de regagner NOINTEL, exposition des véhicules, remise de prix et barbecue.



Surprise pour cette arrivée, les gérants de la société Châteauform' (que nous remercions) nous ont permis de passer dans les allées du Château avec une arrivée par son entrée principale.

Merci à l'équipe municipale, et tous les bénévoles qui ont grandement contribué à la réussite de cette belle journée.

Remerciements aux Propriétaires de Véhicules, aux SPONSORS, aux Polices Municipales, et à tout ceux qui ont participé à la réalisation de cette belle journée.

Laurent CASANAVE



## U-M-O Beaumont Cyclisme



Devant le vif succès d'épreuves cyclistes, en collaboration avec le Conseil Municipal de Nointel, le club Beaumontois a organisé le dimanche 21 juin 2015, une épreuve sur route empruntant les communes de Presles « la Pierre Turquoise », Beaumont-sur-Oise et Nointel (110 coureurs).

L'épreuve annuelle habituelle de Cyclos-Cross se déroulera le dimanche 15 novembre espérant le même succès que celui de 2014, sinon plus. Un grand merci à la municipalité de Nointel pour son aide généreuse à cette réussite.

## Brocante



C'est le Jour J, il est 5h30 quand nous nous retrouvons tous, collègues et bénévoles ce Dimanche 14 JUIN 2015 pour cette nouvelle Brocante.

Il fait un peu frais, mais la météo nous a annoncé du beau temps, tant mieux pour tout le monde



Les premiers exposants arrivent, enregistrement, placement, mise en place au bar, tout le monde connaît son travail.

Il est environ 9h00 et la plupart des 50 exposants sont installés.

Au bar c'est déjà l'effervescence (café, viennoiseries, sandwiches).

Dans le parc TIVOLI, les premières voitures arrivent pour l'exposition ; il y en a de très belles.

Tiens de la fumée ! ah oui, les barbecues sont en route et les friteuses aussi, car à midi tout le monde a faim, et il faut nourrir toutes ces bouches.

Midi, la foule se presse : file d'attente au bar et à la restauration, ça court niveau service.

Un petit tour sur la brocante, les uns vendent bien, d'autre moins, pas grave le principal étant de passer une bonne et agréable journée, en plus le soleil est avec nous.

17h30 les exposants commencent à ranger, les derniers véhicules partent (une soixantaine de voitures tout au long de cette journée).

Pour nous, il est temps de ranger le matériel et laisser propre cette magnifique place du Château.

Laurent CASANAVE

Nous vous disons à l'année prochaine.

## Le mot du Directeur

Comme chaque mois de juin, la fin de l'année scolaire a été bien chargée pour les petits Nointellois.

Les élèves de Cours Élémentaire et de Cours Moyen ont travaillé toute l'année à partir du court-métrage *Le voyage dans la lune*, de Georges Méliès, sorti en salle en 1902 et adapté du célèbre roman de Jules Verne.



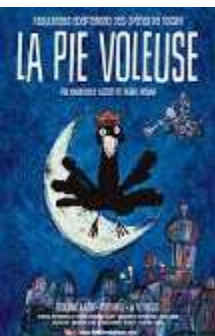
Leurs enseignants les ont emmenés à Paris afin de visiter le **Musée en herbe** qui proposait une rétrospective sur

Tintin & Milou, étudié en classe par les CM1/CM2 à travers les albums "Objectif Lune" et "On a marché sur la lune". Cette journée s'est prolongée par la visite de la **Grande Galerie de l'Evolution du Jardin des Plantes**.

Les grands avaient eu l'occasion de voir un documentaire sur sa réhabilitation grâce au projet "Ecole & Cinéma" auquel les 4 classes de l'école ont participé cette année.

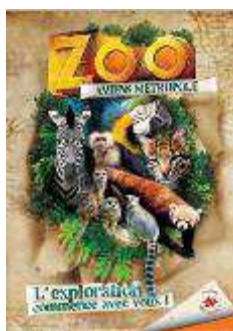


Une représentation de danse contemporaine avec les classes engagées dans le projet de circonscription et les 2 représentations de la Comédie Musicale inspirée du Voyage dans la lune, créée par les enseignants et les élèves de CE/CM et jouées au Beaumont Palace, ont clos en musique et en beauté cette année scolaire.



Du cinéma aussi pour les plus jeunes avec la mise en valeur des productions des MS°/GS° qui ont travaillé ces 2 derniers trimestres à la mise en sons (bruitages, voix enregistrées, écriture d'histoire...) d'un film d'animation "La pie voleuse".

Ce travail s'est prolongé avec l'étude de la technique du Stop Motion, permettant aux enfants de comprendre la réalisation d'un film d'animation et de participer à une exposition de travaux artistiques à Presles en proposant un film d'animation fabriqué à partir d'un album de littérature jeunesse "Dans la cour de l'école".



Deux visites, à la caserne de Pompiers de Presles que nous remercions chaleureusement pour leur accueil et au Zoo d'Amiens, ont permis de découvrir avec plaisir de nouveaux apprentissages pour les plus jeunes (maternelle/Cp).

Un grand merci à toutes les familles engagées auprès de nous dans la réalisation de ces projets (sponsors, prêt d'accessoires, présence et soutien...) et également le soir de notre kermesse d'école.

Un grand merci au personnel communal qui nous a aidé à la mise en place de ces manifestations.

Un grand merci enfin à la municipalité pour son aide financière (budget de transport pour les trajets en bus) et pour les travaux de réhabilitation qui seront réalisés cet été.

**L'équipe enseignante**

## Les dernières heures du bombardier qui s'est écrasé à Nointel dans la nuit du 2 mai 1944.

**Alors qu'il largue ses bombes sur CHAMBLY Moulin neuf, un bombardier Lancaster touché par la DCA, va s'abattre à NOINTEL.**

En 1944, avant le débarquement en Normandie, les bombardements redoublent d'intensité en France, sur des objectifs précis : usines, entrepôts etc..

Ainsi, dans la nuit du 1 au 2 mai, vers 0h20 une centaine de bombardiers anglais Lancaster s'attaque au complexe industriel SNCF de Chambly Moulin-neuf, situé à 4/5 kilomètres de Nointel. Cela dura environ une demi-heure. Au cours de cet impressionnant bombardement, près de 1200 bombes explosives et incendiaires sont larguées. L'effet conjugué de l'éclatement des bombes et des obus traçants de la DCA (Défense Contre Avions) rendent la vision de ce spectacle apocalyptique, diront les témoins. Cette nuit là, le vent du nord souffle assez fort.

Les bombes éclairantes larguées afin de délimiter le périmètre de la cible sont poussées vers Persan. Avec le résultat suivant : la cité cheminote est épargnée, et on déplore 5 personnes tuées à Persan. Toutefois l'objectif visé est atteint. Les installations techniques sont détruites, les portiques effondrés, les voies inutilisables, tous les bâtiments endommagés. Tous ces avions ont décollé de terrains situés au sud de l'Angleterre. La DCA allemande touche un appareil qui va s'abattre à Nointel, au voisinage de la gare. Presque en bordure de l'allée des platanes, à droite de la départementale 78 qui va de Nointel

à Presles. Celui qui est tombé là a décollé de Oakington à 22h45.

Son immatriculation est MGB, son type AV ROE Lancaster MK III, numéro de série ND 901. L'équipage comprend 7 aviateurs. L'avion est touché par un coup direct, juste après le largage de ses bombes.

Deux moteurs et un réservoir prennent immédiatement feu. Le pilote qui va être le seul survivant donne l'ordre d'évacuer. 2 corps de membres d'équipage sont retrouvés à Beaumont, au voisinage du début de la route qui va à St Martin du Tertre. Leur parachute ne s'est pas ouvert. (peut-être que l'avion était trop bas, quand ils ont sauté). Un mitrailleur est retrouvé mort mais intact à l'arrière de l'appareil, les mains encore crispées sur les commandes de sa mitrailleuse. Ces 6 aviateurs, 4 anglais et 2 néo-zélandais qui ont fait le sacrifice de leur vie reposent à l'entrée du cimetière de Nointel. Dans le rapport qu'a fait le commandant de bord, on apprend qu'il s'appelle Alan Robert SPEIRS. Il est né le 13 avril 1923 à Nelson, Nouvelle Zélande. Il appartient au 7<sup>e</sup> squadron du bomber command de la RAF. Sauvé par son parachute, il atterrit près d'une forêt, dit-il. Il s'agit de la forêt de Carnelle. A l'aube, il entreprend de se diriger vers Paris. Il a semble-t-il été récupéré par des résistants qui avaient leur base dans ce bois. Il ne dira rien de plus sur les jours et les semaines qui ont suivi. En août, il est conduit à Fréteval, commune du Loir et Cher, au voisinage de Vendôme, en zone libérée. Le 14

de ce mois, il est au Mans. Puis un camion l'emmène avec d'autres évadés américains à Laval. Ce satané camion rate un virage et se renverse. Voilà notre homme, qui est sorti indemne de son avion en feu, blessé.

Légèrement, je présume, car le lendemain il rentre à Norfholt, en Angleterre. Il va encore effectuer 20 missions de guerre, aux commandes d'avions Mosquito, au 128<sup>e</sup> squadron. En octobre 1944, il est décoré de la DFC (Distinguished Flying Cross). En novembre 2013, j'ai pu vérifier que Monsieur SPEIRS était toujours de ce monde, en Nouvelle Zélande.

Voilà quelques années, j'ai relaté dans le bulletin municipal comment les habitants de Nointel avaient affronté avec courage les allemands, afin de donner une sépulture décente aux 6 aviateurs dont les noms suivent. A noter que les tombes de ces braves sont bien entretenues. Et fleuries toute l'année. Leur âge : entre 19 et 33 ans.

Flying Officer J.H. WAIN Navigator Royal NZ Air Force

Flying Officer J.D. SAIDLER Air bomber Royal Air Force

Flight sergeant J.E. CLIFT Air gunner Royal NZ Air Force

Flight sergeant S. WALLACE Wireless operator Royal Air Force

Sergeant E. FEATHER Air gunner Royal Air Force

Sergeant G.D. VINE Flight engineer Royal Air Force

L'armée d'occupation voulait emmener les corps vers une destination inconnue.

Ayons une pensée pour eux, qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

Bernard DECAEN

## Fermeture du guichet d'accueil du SCEC

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international me charge de vous informer de la fermeture du guichet d'accueil du service central d'état civil en charge de la délivrance des copies intégrales ou extraits d'actes d'état-civil des Français nés à l'étranger. En effet, dans le cadre de la modernisation de l'action publique, le Service central d'état civil (SCEC) préconise l'utilisation de son site internet pour les demandes de copies et d'extraits d'actes d'état civil.

Dans ces conditions, le guichet d'accueil du public sera fermé à partir du 3 août 2015. Aucun document ne sera délivré sur place.

Toute demande de délivrance doit être effectuée par le formulaire en ligne DALI sur le site France Diplomatie :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>.

Cette démarche est gratuite. La demande d'acte d'état civil peut également être effectuée par courrier postal à l'adresse suivante : SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL

11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 9

En cas d'urgence dûment justifiée (décès, départ imminent à l'étranger pour raison autre que touristique), les services de la préfecture ou de votre mairie pourront continuer à demander directement la délivrance d'un acte de naissance au SCEC. Aussi, je vous invite à aider les personnes n'ayant pas accès à Internet à obtenir une copie d'acte d'état civil par le formulaire en ligne DALI sur le site France Diplomatie.

La Préfecture du Val d'Oise

## Nouvelle dynamique de la campagne de dépistage du cancer colorectal



Le cancer colorectal ou cancer de l'intestin est la deuxième cause de décès par cancer en France. C'est un cancer fréquent qui touche 4 hommes sur 100 et 3 femmes sur 100 après l'âge de 50 ans.

**en Val d'Oise** Cependant, il peut être guéri s'il est dépisté à un stade précoce.

Il peut être même prévenu grâce à la détection des polypes qui en sont les précurseurs.

La Campagne Nationale de dépistage avec le test hémocult répond à ces deux objectifs. Depuis 2008 dans le Val d'Oise, 285 cancers ont été dépistés majoritairement à un stade précoce ainsi que 700 polypes à risque, empêchant a priori la survenue de 170 cancers puisque 25% des polypes se transforment en cancer.

Un nouvel élan s'annonce à partir de mai 2015 pour cette campagne avec l'arrivée de la nouvelle génération du test Immunologique (OC Sensor) plus performant et surtout plus simple à réaliser (un seul prélèvement au lieu de six).

Le nouveau test continue à être pris en charge par l'Assurance Maladie sans aucun changement.

Espérons que beaucoup de Val d'Osiens adoptent rapidement le nouveau test Immunologique (OC Sensor). Cela est utile et peut sauver certaines vies.

Dr Tu LE TRUNG  
Coordonnateur du Programme Colorectal

## Numéros d'urgence

|  |                      |
|--|----------------------|
| SAMU – SMUR  | 15                   |
| POMPIERS   | 18                   |
| Centre d'Incendie et de Secours de Beaumont sur Oise                             | 01 39 37 43 10       |
| Pompiers de Presles  | 01 30 28 71 50       |
| GENDARMERIE de Persan  | 17 ou 01 30 28 96 70 |
| Centre Hospitalier de Beaumont sur Oise<br>25 rue Edmond Turcq à Beaumont s/Oise | 01 39 34 15 20       |
| Clinique Conti Chemin des Trois Sources<br>à l'Isle Adam                         | 0 826 968 968        |
| S.O.S. Médecins 95   | 01 30 40 12 12       |
| S.O.S. Infirmières   | 01 30 71 43 43       |
| Hébergement d'Urgence  | 115                  |
| Urgences Dentaires   | 01 39 64 42 48       |
| Centre Anti Poisons  | 01 40 05 48 48       |
| SOS enfants disparus   | 0 810 012 014        |
| Femmes Battues   | 3919                 |
| Jeunes Violences Ecoute  | 0 800 20 23 23       |
| Gaz  | 01 39 35 10 00       |
| Gaz dépannage  | 0810 433 095         |
| Electricité (urgences)   | 0 810 333 095        |
| Eau- Lyonnaise   | 0 810 886 886        |
| SOS Vétérinaires   | 08 36 62 99 33       |

## Adresses utiles

|  |                        |
|--|------------------------|
| Mairie de Nointel Rue de l'Orangerie<br><a href="mailto:nointel-marie@wanadoo.fr">nointel-marie@wanadoo.fr</a><br><a href="http://www.nointel95.fr">www.nointel95.fr</a> | 01 34 70 01 41         |
| Assurance Maladie Accueil<br>7 bis rue Léon Godin<br>Beaumont sur Oise   | 3646 tapez et dites 95 |
| Communauté de Communes du Haut Val d'Oise - CCHVO<br>16 rue Nationale à Beaumont sur Oise  | 01 39 37 59 70         |
| La Poste<br>14 rue de Paris à Beaumont sur Oise  | 01 30 28 71 90         |
| La Poste 54 rue de Four du Gué à Presles   | 01 30 28 72 90         |
| Inspection Académique 16 rue Nationale à Beaumont-sur-Oise   | 01 39 37 91 06         |
| Trésorerie 16 rue Nationale à Beaumont sur Oise  | 01 30 34 48 50         |
| Agence Pôle Emploi<br>4 rue Jean Moulin 95340 Persan   | N° Candidat<br>3949    |
| Agence Pôle Emploi<br>4 rue Jean Moulin 95340 Persan   | N° Employeur<br>3995   |
| Tri-Or<br>Rue Pasteur Prolongé à Champagne sur Oise  | 01 34 70 05 60         |
| Préfecture du Val d'Oise<br>Avenue Bernard Hirsch à Cergy Pontoise   | 0 821 80 30 95         |
| Allô service public  | 3939                   |
| C.A.F.   | 0 810 25 95 10         |

## Conseils antivols



Suite à plusieurs vols survenus au domicile de certains habitants, en présence ou non des propriétaires, nous vous recommandons de redoubler de vigilance.

### **Afin d'éviter toutes mauvaises surprises, soyez prudents en adoptant les bons réflexes :**

- Fermez la porte à clé, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilants sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne

laissez pas d'objets de valeur visibles par les fenêtres.

- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Et toutes autres précautions qui vous paraissent appropriées pour empêcher les cambrioleurs de pénétrer dans votre domicile.

### **En cas de cambriolage :**

- Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie en composant le **17**
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements, ...).
- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation et, si possible, leur facture.

LE MAIRE,  
Martine LEGRAND

## Recensement Militaire



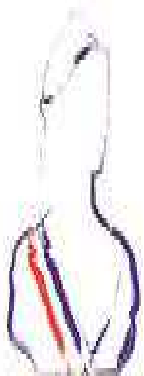
Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Votre commune fera parvenir votre attestation de recensement par voie postale, ou en version numérisée dans le porte-documents de votre compte [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

Un **justificatif d'identité** : Carte nationale d'identité française en cours de validité (recto-verso) Passeport en cours de validité (image ou photocopie de la double-page où figure votre photo), le livret de famille.

## Réouverture exceptionnelle des inscriptions sur les listes électorales

# RÉOUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN 2015 EN VUE DES ÉLECTIONS RÉGIONALES inscrivez-vous jusqu'au 30 septembre et votez!



La loi du 16 janvier 2015 avait modifié le calendrier électoral, reportant les prochaines élections régionales de mars à décembre 2015, puis la loi du 13 juillet 2015 a permis la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales.

Cette mesure exceptionnelle permet ainsi à l'ensemble des citoyens remplissant les conditions pour s'inscrire sur les listes électorales, qui n'ont pu s'inscrire avant le 31 décembre 2014, de pouvoir participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains.

### DATES À RETENIR

#### Du 01 janvier 2015 au 30 septembre 2015

Réception des demandes d'inscription en mairie et transmission par l'INSEE des jeunes électeurs

#### Au plus tard le 9 octobre 2015 :

Examen par la Commission administrative électorale des demandes d'inscription

#### Le 10 octobre 2015 :

Publication du tableau rectificatif comportant les inscriptions et radiations

#### Le 30 novembre 2015 :

Arrêt définitif de la liste électorale sur la base du tableau définitif des rectifications

#### Le 01 décembre 2015 :

Entrée en vigueur de la nouvelle liste électorale et application des nouveaux périmètres des bureaux de vote, arrêté au 31/08/2015

#### Les 6 et 13 décembre 2015

Élections des conseillers régionaux dans les 13 nouvelles régions. Pour l'Île de France, ce sont 209 sièges à pourvoir, dont 23 pour le Val d'Oise.

[www.uniondesmairesduvaldoise.fr](http://www.uniondesmairesduvaldoise.fr)



## Tri-Or et les Déchets ménagers

Les recommandations que le syndicat Tri-Or a envoyées à la Mairie sont l'occasion de rappeler aux habitants les conseils pratiques qui permettront à tous de se débarrasser de leurs déchets dans de bonnes conditions et aux Camions de collecte de circuler sans souci.

Respectez le tri dans les bacs :

Le Bac avec couvercle bleu (fourni par Tri-Or) est réservé aux bouteilles plastiques, cartons, briques de lait (ou autre), journaux, magazines, boîtes de conserve, aérosols, canettes, bidons, barquettes en aluminium.

**Attention :** Inutile de poser des cartons ou des journaux à côté du bac bleu ou sur le couvercle, ils ne seront pas ramassés.

Le Bac vert (fourni par Tri-Or) sert uniquement aux bouteilles, bocaux et pots en verre.

- cassés, pour vous débarrasser de ces déchets vous pouvez vous rendre directement sur le site de Tri-Or à Champagne sur Oise, (les ampoules et néons peuvent être déposés dans des containers à l'entrée des magasins).

Respectez la façon dont vous jetez vos déchets ménagers :

Le syndicat Tri-Or ne fournit pas de bac pour les ordures ménagères. Vous pouvez utiliser un bac avec des roues, ou une poubelle classique ou des sacs en plastiques.

**Attention :** Evitez de laisser les sacs ou les containers ouverts, car les chats et les chiens auront vite fait de tout répandre sur le trottoir, que vous serez tenus de nettoyer.

Respectez la façon dont vous jetez les déchets verts :

Les déchets verts sont les tontes, les branches coupées, etc., vous pouvez les jeter avec les déchets ménagers, dans les mêmes conditions.

**Attention :** Mettez vos déchets verts dans votre poubelle habituelle. S'il s'agit de branches, vous devez en faire un fagot lié (en vrac, les branchages ne seront pas enlevés par les éboueurs). Vous pouvez aussi déposer tous vos déchets verts directement au site de Tri-Or à Champagne sur Oise.

Respectez ce que vous mettez comme encombrants :

Les encombrants sont tous les objets qui ne sont ni déchets ménagers, ni verres. Il n'est pas possible d'en faire la liste exhaustive. Cela va des vieux vêtements à de la ferraille ou à de vieilles planches.

**Attention :** Les déchets toxiques, les déchets électriques et électroniques, les gravats, les souches et troncs d'arbres, les pots de peintures, les batteries, ne sont pas ramassés par les éboueurs. Ils sont à déposer directement au site de Tri-Or à Champagne sur Oise.

**Attention :** les bouteilles de gaz, les extincteurs, les plaques ou tubes en fibrociment (contenant de l'amiante) ne sont pas collectés par Tri-Or et ne peuvent pas être déposés à la déchetterie. Vous pouvez appeler le syndicat Tri-Or qui vous donnera les coordonnées des repreneurs.

**Attention :** Tous les revendeurs de bouteilles de gaz sont tenus de les reprendre, même si n'avez plus le contrat de vente.

Facilitez le passage des camions de collecte :

Respectez les règles de stationnement pour ne pas gêner la circulation des camions. Si les camions ne peuvent pas passer dans votre rue, aucune poubelle ne sera enlevée.

Ne vous garez pas devant des poubelles : votre véhicule risque de cacher ces poubelles ou d'en bloquer le ramassage.

Elaguez les branches de vos arbres qui retombent sur les trottoirs. Ils peuvent gêner le ramassage en empêchant les camions se rapprocher de votre trottoir.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site Internet du syndicat Tri-Or « [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr) »

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

|                   |                                    |                          |                      |
|-------------------|------------------------------------|--------------------------|----------------------|
| <u>Octobre</u> :  | Samedi 10, dimanche 11 et lundi 12 | Fête Communale           | Municipalité         |
| <u>Novembre</u> : | Mercredi 11                        | Cérémonie du 11 novembre | Municipalité         |
|                   | Dimanche 15                        | Cyclo-cross              | Municipalité et UMOB |
|                   | Vendredi 20                        | Beaujolois               | Municipalité         |
|                   | Dimanche 22                        | Belote                   | Comité des Fêtes     |
| <u>Décembre</u> : | Dimanche 06 et 13                  | Elections régionales     | Municipalité         |
|                   | Vendredi 11                        | Marché de Noël           | Ecole                |
|                   | Samedi 12                          | Sortie de fin d'année    | Comité des Fêtes     |
|                   | Jeudi 31                           | Réveillon                | Comité des Fêtes     |

## ETAT CIVIL



### Naissances :

Andy, Alain, Pierre MORDACQ PARISOT né le 10/02/2015  
Maxime, Claude, Lionel PULIDO né le 22/02/2015  
Elya, Marie BARGHI née le 11/03/2015



### Mariages :

Patrick, Daniel, Claude NASSE et Stéphanie, Malha,  
Gabrielle OUMOKRANE le 21/03/2015

Sébastien, Daniel, Bernard DURAND et Stéphanie,  
Audrey, Muriel AUCLERC Le 06/06/2015



### Décès :

Michel, Henri, Georges GRARE le 26/01/2015  
Jacques, Michel, DESRUES le 13/03/2015

Le Bulletin Municipal a été préparé par la Commission Communication  
Christophe Van Roekeghem Référent  
Martine Legrand, Paola De Santis, Maureen Le Gall, Christine Leduc, Claudine Pialot,  
François Pialot, Sandrine Vielrecobre  
nointel-mairie@wanadoo.fr